

Le compte rendu écrit d'évaluation psychologique de l'enfant ou l'adolescent

code CRP

2 jours

Programme général

Les écrits des psychologues sont appelés à se développer et à se généraliser. La loi de 2005 dite loi Handicap qui renforce la reconnaissance du caractère handicapant des troubles cognitifs, psychiques et mentaux, donne une place essentielle à l'évaluation psychologique. Se posent les questions de la communication des informations psychologiques, de leur contenu, de leurs destinataires, et des cadres éthiques, juridiques et déontologiques qui les accompagnent.

Référence au code de déontologie des psychologues, aux recommandations de la Conférence de consensus, aux travaux récents issus des recherche-actions dans ce domaine.

Le programme de ces 2 journées de formation se concentrera sur :

- le statut social, juridique et éthique des écrits sur les personnes
- la transmission des données et des informations psychologiques, leur contexte et la confidentialité
- la synthèse et le choix des informations utiles
- la protection de la démarche clinique et diagnostique
- le format utile et possible d'un compte rendu
- le droit et le besoin de protection des enfants et des familles
- le format et le style rédactionnels souhaitables.

Supports et moyens pédagogiques

Présentation et travail sur les textes et les documents ; support powerpoint ; étude de cas et analyse de contenu de comptes rendus écrits d'évaluation psychologique ; aide à la rédaction d'un compte rendu d'évaluation ; documents, articles et bibliographie version papier et/ou numérique (clé usb ou envoi avec WeTransfer).

Objectifs de la formation et compétences visées à l'issue de la session

- Comprendre les enjeux de l'écrit dans le parcours d'évaluation psychologique et son impact dans la vie de l'enfant et de sa famille
- Reconnaître les cadres et les implications éthiques, juridiques, sociaux et cliniques du compte rendu
- Rendre accessible et efficace le recours à l'écrit
- Faciliter la rédaction du compte rendu d'évaluation psychologique.

Fiche finale d'évaluation de la session par le participant.

Responsable de la session : Robert Voyazopoulos, psychologue – INS HEA Institut national supérieur de recherche et de formation sur le handicap chez l'enfant et l'adolescent, la scolarisation et les enseignements adaptés – Suresnes ; directeur de l'APPEA ; enseignant à l'EPP- Institut supérieur catholique de Paris

Intervenant associé :

Georges Cagnet, psychologue clinicien, pratique libérale, formateur ; enseignant à l'EPP-ICP Paris ; vice-président de l'APPEA

Tarifs (en TTC) Formation 2 jours = 14 heures

Dossier formation continue ou prise en charge par l'employeur : 450 €

Inscription en individuel : 380 €



Lieu : Paris-Montparnasse

Dates :

18 - 19 mars 2019

Formation en intra sur demande